

PROGRAMME DE FORMATION FORMATION AU PASS HTB OPERATEUR

Public concerné :

Les opérateurs ou intervenants sur les chantiers, désigné ensuite par le terme « opérateurs».
Opérateur réalisant des travaux d'ordre électrique au sens de la NFC 18-510

Pré requis :

Savoir lire, écrire et parler la langue française.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Apports théorique, étude de cas, mise en situation, préconisation.
Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.
Accès internet pour le test

Durée et nombre de stagiaires :

0.5 jour (3.5 heures à 4 heures)
4 à 6 stagiaires maximum

OBJECTIFS :

Améliorer et homogénéiser le niveau de compétence ainsi que la compréhension des dispositions de sécurité sur les chantiers, le Passeport accueil prévention HTB ou « **Pass HTB** »

Développe une véritable culture sécurité partagée entre tous les acteurs des projets (HTB et les entreprises)

- de connaître les risques liés aux ouvrages, matériels ou installations HTB,
- de connaître et d'appliquer les procédures d'accès ou spécifiques HTB,
- avoir une attitude de promotion de la Culture Sécurité.

CONTENU :

Théorie

- Distances et titre d'habilitation électrique (HT et BT)
- Les 2 étapes de consignations et les 5 opérations dont VAT et chronologie de pose et dépose des MALT
- Les phénomènes d'induction électrique et l'équipotentialité
- Règles de balisage
- Risque chute de hauteur
- Conduite à tenir en cas d'accident et d'incident
- Accès et autorisations
- Règles d'accès spécifique
- Gestion des aléas

SUIVI ET EVALUATION :

Évaluation des connaissances théoriques, Test réalisé sur plateforme HTB.
Délivrance du Pass HTB

PERIODICITE :

La périodicité recommandée pour le recyclage est de 3 ans.